100% DISTANCIEL - E-LEARNING - HABILITATION ÉLECTRIQUE B0 H0(V) CHARGÉ DE CHANTIER

OBJECTIF(S)

- Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations à proximité des installations et équipements électriques basse et haute tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'encadrement (chargé de chantier) appelé à veiller à la sécurité des personnes et engins pouvant entrer dans un environnement électrique.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 10 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité :

- Le principe de l'électricité.
- Les notions de signaux continu et alternatif.
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm.

Le courant électrique et le corps humain :

- Les risques de contact avec l'électricité.
- Les différents types de contacts électriques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches.
- Matériels de protection individuelle et collective.

Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :

- La norme NF C 18-510, son champ d'application.

- Évolution de la réglementation en électricité.
- Rôles des intervenants, le principe des habilitations.
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité.

Travaux d'ordre non électrique :

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la norme NF C 18-510.

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant :

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction) ;
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention.

Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Chargé de chantier :

- Responsabilités, analyse de risques, et environnement électrique.
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers).
- Zones de travail : identification et surveillance.

Accidents sur les ouvrages électriques :

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Partie théorique en e-learning.

Mise en situation pratique réalisée en visio avec un formateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

E-learning, diaporama et vidéos.

Un formateur pour 2 stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur installation représentative.

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

CONSIGNES PARTICULIÈRES